



Brexit : Anne Hidalgo souhaite faire de Paris la première place financière européenne

Anne Hidalgo est intervenue ce midi aux rencontres financières internationales Paris Europlace. Dans le contexte du Brexit, elle a annoncé une série de mesures qui visent à répondre aux attentes nouvelles des entreprises et des salariés actuellement basés à Londres, tout en respectant les valeurs d'éthiques économiques qui sont celles de Paris.

A l'occasion des rencontres financières internationales Paris Europlace, dirigeants économiques et politiques ont échangé ce midi sur les leçons du Brexit et les mesures nécessaires pour y faire face. Dans un contexte de concurrence exacerbée entre les places financières européennes, la Maire de Paris a rappelé dans son discours son attachement à une coopération renforcée des villes-monde, tout en soulignant la nécessité de répondre à l'inquiétude et aux nouveaux besoins exprimés par les entreprises et les salariés actuellement basés à Londres. Il s'agit dès lors pour Paris et Londres de créer les conditions d'une plus grande fluidité dans leurs échanges de talents et d'entreprises, à travers un partenariat qui s'appuie sur les atouts de chaque ville.

« La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne va prendre du temps. Néanmoins, beaucoup d'entreprises attendent dès aujourd'hui des signaux concrets des places européennes. Paris doit être capable de faire valoir ses atouts sur le plan international », a souligné Anne Hidalgo, en rappelant les nombreux classements internationaux qui placent Paris comme un hub mondial de l'innovation.

« Mon objectif est clair : faire de Paris la première place financière européenne », a-t-elle annoncé, sous les applaudissements des entrepreneurs présents. « Cela doit toutefois se faire en respectant l'identité et les valeurs de Paris. La finance, oui, mais une finance éthique et innovante, qui respecte les règles fiscales, qui saisit les nouvelles opportunités telles que les obligations vertes – les Green bonds – et où les investisseurs verdissent leurs placements en veillant à réduire l'empreinte carbone et l'impact sur le Climat de leurs portefeuilles », a prôné Anne Hidalgo.

Pour la Maire de Paris, face à la « complexité des situations » que connaissent les entreprises londoniennes, réfléchir sur un mode binaire du « leave » ou du « remain » n'est pas suffisant : « Nous devons accepter la pluralité des réponses à apporter. Certaines entreprises tiendront à rester à Londres tout en ayant accès au marché européen. Ceci implique de leur faciliter l'installation d'une antenne à Paris et de permettre la bi-domiciliation des entreprises entre Paris et Londres. Je crois, en ce sens, à la double citoyenneté économique et urbaine », a-t-elle expliqué.

Pour les entreprises qui envisagent de traverser la Manche, la Maire de Paris préconise « un guichet unique piloté par l'Etat et en présence de la Ville de Paris et des autres collectivités locales concernées, comme la Métropole du Grand Paris et la Région Ile-de-France ». Il aurait vocation « à regrouper dans un même lieu toutes les administrations utiles à l'installation des sociétés étrangères et de leurs salariés ».

« Il y aurait un lieu dédié à la vie de l'entreprise – recherche de locaux, renseignements sur la fiscalité nationale et locale, etc – et un lieu dédié aux salariés – recherche de logements avec des agences partenaires, centralisation des inscriptions scolaires et des demandes de places en crèche, etc », a-t-elle expliqué.

A ce titre, le Paris landing pack fait figure d'expérimentation réussie. Mis en place par l'agence parisienne de l'innovation et du développement économique, Paris&Co, il prévoit pour les startups étrangères qui souhaitent s'implanter à Paris une offre qui combine hébergement dans un incubateur, solution de logement pour le dirigeant et services adaptés pour les investissements.

Anne Hidalgo a d'ailleurs proposé de le décliner sous la forme d'un « Paris-London landing pack », qui sera discuté avec les partenaires londoniens. « Celui-ci pourra prendre la forme d'un abonnement unique mensuel pour les jeunes entrepreneurs, comprenant une offre de coworking pour leur société, une offre de logement pour les salariés, un pass Eurostar, un pass unique Navigo et Oyster Card, des abonnements couplés à Vélib' et Santander Cycles, et de services à la carte tels que des entrées dans les musées parisiens », a-t-elle détaillé.

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr